

Cette sélection bibliographique a été réalisée grâce à la base de données bibliographiques mutualisée du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI), consultable sur : <http://biblio.reseau-rci.org>

SOMMAIRE

Laïcité - généralités - concepts...	1
Laïcité en Europe et ailleurs	6
Laïcité au quotidien :	
- Collectivités locales - fonction publique	7
- Education	8
- Entreprise	10
- Religion, faits religieux	11
- Santé	13
- Travail social	13
Avis - Rapports publics	16
Outils	18
Sitographie	19

LAÏCITE : GENERALITES - CONCEPTS...

BAUBEROT Jean, **Les sept laïcités françaises. Le modèle français de laïcité n'existe pas**, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, 175 p. (Interventions)

Il n'existe pas un seul modèle français de laïcité, mais différentes représentations selon les acteurs sociaux. Ainsi, Jean Baubérot propose une cartographie de sept représentations de la laïcité :

- La « laïcité antireligieuse », pour qui la laïcité signifie le combat contre la religion. Cependant, ce courant a été minoritaire et l'est toujours.

- La « laïcité gallicane » qui, considérant la religion comme potentiellement dangereuse, veut limiter la liberté de conscience dans certains lieux.

- Les deux laïcités qui ont forgé la loi de 1905 ont donc privilégié la séparation des Eglises et de l'Etat : La « laïcité séparatiste stricte », pour qui la liberté de conscience est avant tout une liberté individuelle qui se prolonge par le libre exercice du culte. La « laïcité séparatrice inclusive », qui implique, de considérer l'organisation de chaque religion.

- La « laïcité ouverte » qui comporte l'idée, implicite ou explicite, qu'un Etat laïque a tout intérêt à reconnaître une certaine « utilité sociale » de la religion.

- La « laïcité identitaire » qui favorise l'inégalité entre citoyens suivant leur religion.

- La « laïcité concordataire » en Alsace et les spécificités de l'Outre-mer où la loi de 1905 n'est pas appliquée dans toutes les collectivités.

Pour finir, Jean Baubérot expose les mutations de la laïcité depuis la fin du XIX^{ème} siècle et propose des hypothèses sur son devenir.

BAUBEROT Jean, **La laïcité falsifiée**, Paris, La Découverte, 2012, 216 p. (Cahiers libres)

La laïcité est « aujourd'hui brandie comme une oriflamme par la droite dure et par l'extrême droite ». Jean Baubérot diagnostique et analyse l'instrumentalisation actuelle de la laïcité et émet des propositions pour refonder une dynamique laïque. Il montre que, pour promouvoir la laïcité, il faut oser mettre en cause les structures dominantes de la société elle-même. Cet ouvrage propose des éléments de connaissance vulgarisée, des outils de réflexion et d'action.

BAUBEROT Jean, **Histoire de la laïcité en France**, Paris, PUF, 2010, 127 p., bibliogr. 2 p. (Que sais-je ? n° 3571)

Jean Baubérot rend compte des grands débats actuels autour de la notion de laïcité, en retraçant l'histoire de la laïcité en France de 1789 au début du XXI^e siècle. Il rappelle que les objectifs de la laïcité sont la liberté de conscience, le libre exercice des cultes et l'égalité des droits. "Confrontée aujourd'hui à la mondialisation et à la montée du communautarisme, la notion de laïcité est au cœur des grands débats actuels que cette approche historique met en perspective".

BAUBEROT Jean, **La laïcité en crise : une conquête toujours en devenir**, in *Informations Sociales*, n° 136, déc. 2006, pp. 48-59

L'auteur présente la laïcité comme un idéal et une valeur toujours en mouvement, dont les implications concrètes s'étendent à la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Il résume "l'idéal laïque" par trois principes qui constituent son fondement idéal : le respect de la liberté de conscience et de sa pratique collective ; la non-domination de la religion sur l'Etat et sur la société ; l'égalité des religions et des convictions, sur le plan individuel et collectif.

<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2006-8-page-48.htm>

BIANCO Jean-Louis, **La laïcité comme outil du vivre ensemble**, in *Hommes et Libertés*, n° 172, décembre 2015, pp. 45-47

Dans cet article, Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la laïcité, précise que la laïcité française est le cadre qui autorise toutes les religions dans les limites de l'ordre public. Il rappelle l'importance de revenir aux origines de la laïcité afin de se souvenir que les débats autour de ce concept avaient été réglés à l'époque, par la loi de 1905. Cette loi du 9 décembre 1905 est toujours d'actualité pour l'Observatoire, car elle est adaptable à l'évolution de la société. Elle a posé « un cadre général dont les limites intangibles sont précises : la liberté de conscience, l'indépendance stricte de l'Etat et sa neutralité, le respect de l'ordre public établi par la loi qui ne dépend que de la souveraineté populaire, et l'égalité des droits et des devoirs de chacun, quelles que soient nos convictions ».

BORNE Dominique, **La laïcité : Mémoire et exigences du présent**, in *Problèmes politiques et sociaux*, n° 917, octobre 2005, 120 p.

Ce dossier revient dans un premier temps sur les fondements de la laïcité française par le biais d'un retour historique. Il interroge ensuite la place de la laïcité dans l'Ecole Républicaine et la manière dont elle est vécue par les enseignants et les élèves. Il montre que face à l'évolution du paysage religieux, la laïcité est confrontée à une nouvelle donne. Pour finir, les auteurs procèdent à une comparaison avec d'autres pays européens, ce qui permettrait peut-être d'élaborer une conception plus ouverte de la laïcité.

CERF Martine, Directeur, HORWITZ Marc, Directeur, **Dictionnaire de la laïcité**, Paris, Armand Colin, 2011, 344 p.

Ce dictionnaire permet de mieux comprendre la laïcité en France et à travers le monde à travers notamment 240 définitions. Il a été dirigé par Martine Cerf et Marc Horwitz, tous deux membres de l'association EGALE (Egalité-Laïcité-Europe). Il est le fruit du travail d'une cinquantaine de chercheurs, d'historiens, de sociologues, d'avocats et de journalistes.

Il se veut un "ouvrage engagé, qui défend l'idée que la laïcité est le ciment d'un bien-vivre ensemble et que le principe de séparation des Eglises et de l'Etat fait son chemin en Europe comme dans le monde du XXI^e siècle."

CHAMPION Françoise, **La laïcité face aux affirmations identitaires**, in *Sciences Humaines*, hors-série, n° 39, déc. 2002 – janv. -févr. 2003, pp. 12-13

L'auteur décrit l'évolution des rapports entre l'Eglise et l'Etat en France, de l'Ancien Régime à nos jours. Alors que la séparation de ces deux entités est aujourd'hui acquise, la laïcité continue à susciter des débats passionnés. "Elle doit, il est vrai, faire face à de nouveaux défis, comme la montée des revendications pour la reconnaissance d'identités communautaires".

Collectif, **Une « laïcité française » ? Non, un jeu des sept familles, selon un sociologue**, in *L'Obs*, 14 avril 2015

« Comment entretenir "l'esprit du 11 janvier"? En défendant la "laïcité à la française", entend-on de toutes parts. Problème: il n'y a pas de modèle national en la matière, selon le fondateur de la sociologie de la laïcité Jean Baubérot, qui décrit sept familles laïques. »

<http://tempsreel.nouvelobs.com/societe/20150414.AFP4794/une-laicite-francaise-non-un-jeu-des-sept-familles-selon-un-sociologue.html>

Collectif, **Laïcités ?** in *EMPAN* - revue de l'ARSEEA (Association régionale pour la sauvegarde de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.), n° 90, juin 2013, 135 p.

Au nom de la laïcité (en particulier de la neutralité de l'État et de son devoir de protéger l'autonomie individuelle), les pouvoirs publics ne peuvent pas se décharger de la construction de la fraternité et de l'animation du lien social. L'objectif du dossier de ce numéro n'est pas de rallumer ou de souffler sur les braises d'une nouvelle « guerre de la laïcité ». Il souhaite contribuer, modestement et en toute sérénité, à prendre la mesure du fait religieux contemporain mais aussi de la façon dont les professionnels de l'éducatif et du médico-social trouvent des solutions concrètes face à des situations où la laïcité est interrogée. Comment rendre la laïcité porteuse d'émancipation et d'égalité dans l'entreprise, dans la banlieue, dans les services publics, dans les services éducatifs... et partout où le vivre ensemble suppose fraternité ? Comment s'y prendre pour être garant du respect des croyances des personnes accueillies tout en leur donnant les moyens de leur émancipation ? N'est-ce pas là l'un des défis du travail social aujourd'hui ?

Collectif, **Laïcité. Vivre ensemble**, in *Hommes et Libertés*, n° 158, juin 2012

La Ligue des Droits de l'Homme a organisé en février 2012, un séminaire de travail sur les questions de « Laïcité, République et démocratie ». Ce dossier thématique vous propose de partager ces moments de réflexions par le biais des différentes interventions.

La LDH admet que les questions de cohabitation du religieux et du politique, de la coexistence dans l'espace commun et partagé des convictions individuelles et collectives sont problématiques dans les faits. Elle en perçoit bien l'importance et questionne régulièrement sa pratique pour continuer à protéger au quotidien la liberté d'expression et la liberté de conscience.

<http://www.ldh-france.org/sujet/libertes/laicite-22/>

Collectif, **Laïcité**, in *Hommes et Libertés*, n° 143, juillet-août-septembre 2008, pp. 32-57.

Ce dossier revient sur les enjeux politiques, philosophique et culturels de la dimension laïque de la République.

<http://www.ldh-france.org/sujet/libertes/laicite-22/>

Collectif, **Laïcité : les 100 ans d'une idée neuve – II. Culture(s), religion(s) et politique**, in *Hommes et migrations*, n°1259, février-mars 2006, 147 p.

Hommes et migrations, toujours dans sa contribution au Centenaire de la loi de 1905, déclarant la séparation des églises et de l'Etat, présente son second numéro consacré à la laïcité, cette fois-ci dans l'espace public (autre que l'école), du côté de la culture, du politique et du religieux.

Collectif, **Réflexions sur la laïcité**, in *Migrations société*, vol. 16, n° 96, nov.-déc. 2004, pp. 15-216

Ce dossier est consacré à la laïcité. Les interrogations soulevées touchent presque exclusivement le cadre hexagonal. Il est fait état de la problématique du voile islamique, sa genèse, sa valeur de symbole, sa revendication, son traitement journalistique par le biais de l'étude de deux quotidiens nationaux français et aussi de l'extraordinaire charge émotionnelle qui pèse sur le débat. À l'aune de l'anniversaire de la promulgation de la loi française du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, la question de la révision de son contenu est aussi mise en perspective.

Collectif, **Laïcité**, in *Hommes et Libertés*, n° 113-114, mars-juin 2001

La date marquante pour la laïcité, caractérisée par la séparation de l'Église et de l'État, est l'année 1905. À l'aube de son centenaire, cette question suscite et mobilise de nouveaux commentaires, liés bien naturellement aux mutations et aux évolutions de la société. Aussi, près d'une trentaine d'auteurs ont été mobilisés pour retourner aux origines, aux fondements de la laïcité, et en présenter ou en discuter les différents aspects aujourd'hui. Les défis sont multiples et consistent à distinguer ce qui est "public" de ce qui est "privé".

Collectif, **Intégration et laïcité**, in *Migrations Société*, vol. 12, n° 69-70, mai-août 2000, pp. 37-113

Ce dossier revient sur l'histoire de la laïcité, "élément identitaire de la société française", qui évolue et se transforme d'une manière permanente. En parallèle, il décrypte le lien entre intégration et laïcité. Ainsi, toutes les contributions de ce dossier vont dans le même sens : "la laïcité est et doit demeurer la règle du jeu de l'intégration, dès lors que sont acceptées les obligations de la loi commune et qu'en réciprocité, bien entendu, les droits qu'elle confère sont respectés".

Collectif, **Laïcité mode d'emploi**, in *Hommes et Migrations*, n° 1218, mars-avril 1999, 135 p.

Ce dossier interroge dans les termes et dans les pratiques le concept de laïcité. Après une clarification du concept, sont passés en revue la position des musulmans vis-à-vis de la "laïcité à la française", l'expérience de la laïcité turque dans le monde associatif turc en France, l'approche laïque et citoyenne dans la formation des enseignants d'aujourd'hui, le questionnement sur le foulard islamique et, de manière plus large, sur l'exhibition de signes religieux ostentatoires.

DUCOMTE Jean-Michel, **La laïcité**, Toulouse, Milan, 2001, 63 p.

La laïcité est souvent présentée comme une singularité française. Après avoir rappelé les conditions d'émergence puis de développement de l'idée de laïcité, cet ouvrage s'attache à éclairer les raisons qui en font, plus que jamais, un instrument de concorde sociale.

EL-HAGGAR Nabil, **La laïcité ce précieux concept**, Paris, L'Harmattan, 2008. - 195 p. (Les rendez-vous d'Archimède)

Cet ouvrage reprend avec de nombreuses mises à jour, les travaux présentés lors d'une journée d'étude organisée, en novembre 2005, par l'Espace Culture de l'Université de Lille 1 sur le thème de la laïcité. Il propose un rappel historique de l'émergence du concept de laïcité et en parallèle pointe sa dimension profondément moderne. Il insiste sur "l'urgence de rétablir la laïcité comme pilier de la République" pour lutter contre les communautarismes et le confessionnalisme. Pour se faire, il faut réintroduire au sein de l'école et de l'université, la formation et l'instruction à la laïcité pour les enseignements et leurs élèves. Mais, pour que l'impact soit réel, il faut avant tout que les politiques portent et défendent ce concept et "n'en tolèrent pas son bafouement". En conclusion, les auteurs démontrent que "la laïcité internationale est une condition de la démocratie mondiale à venir".

FELLOUS Gérard, **La Laïcité pour tous, Tome 1. Principes juridiques fondamentaux**, Paris, L'Harmattan, 2016, 85 p.

Cet ouvrage rappelle le corpus juridique de la laïcité, en déclinant ses quatre principes juridiques fondamentaux. Le premier principe, la « Liberté de conscience, de conviction et de religion », est récurrent dans les textes français, internationaux et régionaux relatifs aux libertés fondamentales. Le deuxième principe « Egalité et non-discrimination entre citoyens » est arrimé aux instruments des Droits de l'homme. La « Séparation des religions de l'Etat », troisième principe juridique de la laïcité trouve ses racines et sa définition dans l'histoire et dans le droit interne de la France. La « Neutralité juridique de l'Etat », quatrième principe de la laïcité, vient en corollaire des précédents principes de liberté de conscience d'une part et de séparation d'autre part.

FELLOUS Gérard, **La Laïcité pour tous, Tome 2. Le corpus juridique général**, Paris : L'Harmattan, 2016, 111 p.

Les fondements juridiques de la laïcité se déclinent en un vaste régime juridique. Ce corpus se compose de lois nationales, dont la principale, fondatrice, est celle de 1905, ainsi que de réponses jurisprudentielles, données par les juridictions judiciaires et administratives. Il se compose également de textes internationaux, y compris européens, contraignants auxquels la France a souscrit. Ce corpus concerne de nombreux domaines d'application de la laïcité qui irriguent la vie de la République.

Cet ouvrage présente les lois et la jurisprudence qui encadrent la laïcité. Il détaille le statut des congrégations religieuses et des associations cultuelles, ainsi que le financement public des cultes. Il précise la mise en œuvre de la laïcité dans les services publics et le cas des agents du privé en mission de service public. Il revient sur la place centrale de l'école publique et de l'université dans l'application de la laïcité et explicite plusieurs domaines, tels que : l'enseignement du fait religieux ; le refus d'un enseignement ; l'assiduité, ou le port de signes religieux. Pour finir, il montre que la laïcité française répond aux exigences du droit international et plus particulièrement du droit européen.

FELLOUS Gérard, **La Laïcité pour tous, Tome 4. Les exceptions au droit commun**, Paris : L'Harmattan, 2016. - 113 p.

Les normes juridiques françaises de la laïcité, ont été entachées d'exceptions, au fil du temps, en quelques domaines et de plusieurs manières. Cet ouvrage présente les sept régimes culturels dérogatoires au régime constitutionnel de la laïcité, dont un en Alsace-Moselle et six pour des départements et collectivités d'Outre-mer, tels que la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, Mayotte et la Polynésie, ou la Guyane... Il revient également sur les mesures diplomatiques dérogatoires, telles celles découlant d'un accord avec le Vatican ; ou des avantages accordés, au fil des ans, à l'école privée ; ou même des interprétations juridiques confondant culturel et cultuel, dans le but de contourner la laïcité.

FELLOUS Gérard, **La Laïcité pour tous, Tome 5. Une construction historique, sociologique, philosophique et politique**, Paris, L'Harmattan, 2016, 99 p.

La laïcité, dans sa spécificité française, demeure le produit d'une évolution historique qui est étroitement corrélée avec l'émancipation de la France qui fut "fille aînée de l'Eglise" et avec l'émergence de la Révolution et du siècle des Lumières. Elle est également le produit de réflexions et de débats sociologiques sous plusieurs dimensions, dont celles de l'identité française ou de l'immigration. Elle est l'incarnation des principes et des philosophies contemporains qui posent maintes questions, parmi lesquelles le rôle assigné aux religions, l'apport de la laïcité aux valeurs de la République ou son rôle dans le "vivre ensemble". La dimension politique de la laïcité est également fondamentale. Pour finir cet

ouvrage s'intéresse à la manière dont la laïcité se présente dans les instances internationales et dans d'autres pays.

HAARSCHER Guy, **La laïcité**, Paris, PUF, cinquième édition mise à jour, 2011, 127 p., bibliogr. 2 p. (Que sais-je ? n° 3129).

L'auteur s'attache à rappeler les grandes dates de la laïcité en France. Il évoque également les exceptions au droit commun de la laïcité, que sont l'Alsace et la Moselle, et aborde notamment l'affaire du " foulard islamique " et les rapports entre la laïcité et le communautarisme. Il nous présente également, la laïcité dans certains pays de l'Union européenne. Ensuite il nous propose une analyse du concept de laïcité avec sa complexité et ses paradoxes, pour finir avec des perspectives philosophiques de celui-ci.

KINTZLER Catherine, **Qu'est-ce que la laïcité ?** Paris, J. Vrin, 2008, 128 p. 2ème éd. (Chemins philosophiques)

Cet ouvrage, qui s'adresse plutôt aux étudiants du supérieur mais également à un grand public averti, propose dans une première partie de définir le concept de laïcité, en se basant notamment sur l'analyse de la différence entre tolérance et laïcité, et sur l'étude des trois paradoxes de la laïcité que sont la politique, l'éducation et la culture. La seconde partie est constituée de commentaires sur deux textes : "Lettre sur la tolérance" de John Locke, et "Rapport et projet de décret relatifs à l'organisation générale de l'instruction publique" de Jean Antoine Nicolas de Condorcet. Ces textes sont considérés comme fondateurs, au sens qu'ils ont permis de commencer à penser le concept de laïcité avant même qu'il soit défini.

Observatoire de la laïcité, **La laïcité aujourd'hui, note d'orientation de l'Observatoire de la laïcité**, juillet 2014, 9 p.

Ce texte a vocation à éclairer les travaux de l'Observatoire de la laïcité à travers un rappel de l'histoire et des principes juridiques et philosophiques de la laïcité.

<http://www.gouvernement.fr/la-laicite-aujourd-hui-note-d-orientation-de-l-observatoire-de-la-laicite>

PENA-RUIZ Henri, **Culture, cultures, et laïcité**, in *Hommes et Migrations*, n°1259, février-mars 2006, pp. 6-16

La laïcité constitue le meilleur cadre pour accueillir les différences culturelles sans rien concéder à un quelconque pouvoir qui tendrait à remettre en cause la liberté individuelle.

http://www.hommes-et-migrations.fr/docannexe/file/782/dossier_1259_dossier_1259_6_16.pdf

PENA-RUIZ Henri, **Laïcité : principes et enjeux actuels**, in *Cités*, n° 18, 2004/2, pp. 63-75

Dans cet article, Henri Pena-Ruiz nous propose une définition synthétique du terme laïcité, "principe de droit politique". Il interroge également la place de la croyance religieuse dans un Etat laïc.

<https://www.cairn.info/revue-cites-2004-2-p-63.htm>

PHILIP-GAY Mathilde, **Droit de la laïcité. Une mise en œuvre de la pédagogie juridique de la laïcité**, Paris, Ellipse, 2016, 287 p.

Cet ouvrage plaide pour une pédagogie juridique de la laïcité. Ainsi, si l'enseignement de la laïcité doit être généralisé, il ne peut reposer que sur une bonne appréhension du droit de la laïcité. Ce manuel de droit de la laïcité ne prétend pas être exhaustif sur les règles applicables, mais veut donner au lecteur le corpus de connaissances de base pour construire sa propre réflexion sur la place du fait religieux dans la société actuelle. Il permettra aux personnes de l'appliquer dans leurs fonctions professionnelles, politiques ou associatives de connaître précisément la notion de laïcité.

Il démontre que le droit de la laïcité représente bien une branche du droit aux sources particulières ne se limitant pas à la loi du 9 décembre 1905 portant séparation des Eglises et de l'Etat. Elle est devenue une matière juridique autonome qui repose sur une définition de la laïcité qui lui est propre.

PORTIER Philippe, **L'Etat et la religion en France. Vers une laïcité de la reconnaissance ?** in *Regards sur l'actualité*, n°364, oct. 2010, pp. 35-40

Dans cet entretien, l'auteur rappelle les fondements et la singularité du principe de laïcité en France. Ensuite, il définit la formule "laïcité de reconnaissance" : "concept analytique dont le propre est de décrire, le modèle de régulation de la croyance appliqué en France depuis une quarantaine d'années". La suite de l'entretien revient sur le projet de loi interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public.

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/libris/3303332603640/3303332603640_EX.pdf

LAÏCITE EN EUROPE ET AILLEURS

AKGÖNÜL Samim, (dir.), **Laïcité en débat : principes et représentations du concept de la laïcité en France et en Turquie**, Presses Universitaires de Strasbourg, 2008, 335 p.

Ce livre est issu d'un colloque franco-turc qui a eu lieu en mars 2005 à Strasbourg. Il réunit les textes de juristes, historiens, politologues et sociologues qui ont mis en exergue les différentes interprétations et les différents usages du concept de laïcité en France et en Turquie. Ces universitaires confrontent leurs savoirs et interprétations sur la laïcité, pour en dégager le sens et l'évolution, à la fois juridique, mais aussi sociétale et sociale. Il en ressort que la laïcité est avant tout un concept dynamique, dans le temps, car sa signification et son application ont évolué tout au long du 20ème siècle, mais aussi dans l'espace. Ce concept est en effet, en perpétuelle évolution en fonction des contextes politique, historique, sociologique et juridique d'un État.

BAUBÉROT Jean, Dir., MILOT Micheline, Dir., PORTIER, Philippe Dir., **Laïcité, laïcités. Reconfigurations et nouveaux défis (Afrique, Amériques, Europe, Japon, Pays arabes)**, Paris : Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, 397 p. (Collection 54)

Cet ouvrage propose une approche de la laïcité et des laïcités selon les critères propres de pertinence des sciences humaines et sociales, en s'affranchissant des diktats de la "disputatio politico-médiatique", et en réfléchissant librement autour de l'objet d'études "laïcité".

Il présente des éléments analytiques qui permettent de mieux saisir la complexité des réalités de la laïcité dans différents contextes nationaux (pays européens, africains, arabes, américains et japon). Il a trois objectifs principaux : étudier comment les pouvoirs politiques assurent la liberté de consciences ; analyser comment s'opère le rapport entre le droit positif et la norme religieuse ; approfondir la question des modes de gestion du religieux.

BAUBEROT Jean, MILOT Micheline, **Laïcités sans frontières**, Paris, Seuil, 2011, 338 p. bibliogr. 27 p. (La couleur des idées)

La laïcité est abordée dans cet ouvrage en tant que "mode d'organisation politique visant la protection de la liberté de conscience et l'égalité entre les citoyens". Les auteurs abordent sous l'angle sociologique les mutations religieuses et laïques en cours dans de nombreuses sociétés. Ils proposent un panorama général de l'histoire de la laïcité dans le monde, ce qui les conduit à dresser une typologie analytique de ce concept. L'impact de la laïcité sur la place des religions dans la sphère publique est présenté, ainsi qu'une clarification des notions de laïcité et de sécularisation. Une périodisation du processus de laïcisation selon trois seuils permet de montrer que celui-ci n'est pas linéaire. Pour finir, les auteurs effectuent un retour critique sur un certain nombre d'"idées reçues" sur la France, souvent présentée comme une référence en matière de laïcité, "pour le meilleur et pour le pire".

BERGER Vincent, **L'impartialité vue de Strasbourg**, in *Agenda interculturel*, n° 287, novembre 2010, pp. 20-21

La Convention européenne des droits de l'Homme ne définit pas ce qu'est la pensée, la conscience ou la religion. Cela laisse aux juges de la Cour européenne de Strasbourg un grand rôle d'interprétation pour les droits qui en découlent. Des droits interdépendants nécessitant une délicate mise en équilibre. Les démocraties européennes ont opté pour des modèles différents : comment la jurisprudence traduit-elle le devoir de neutralité attendu de chaque Etat ? (Présentation éditeur)

MACLURE Jocelyn, TAYLOR Charles, **Laïcité & liberté de conscience**, Paris, La Découverte, 2010, 164 p.

Cet ouvrage propose une analyse conceptuelle des principes constitutifs de la laïcité comme mode de gouvernance. Il s'appuie sur l'expérience du Québec. Pour les auteurs, les deux grandes finalités de la laïcité sont "le respect de l'égalité morale des individus et la protection de la liberté de conscience et de religion. C'est pourquoi la laïcité doit aujourd'hui se comprendre dans le cadre plus large de la diversité des croyances et des valeurs auxquelles adhèrent les citoyens".

WILLAIME Jean-Paul, **Europe à chacun sa laïcité**, in *Sciences Humaines*, n° 157, février 2005, pp. 18-23

L'auteur évoque plus particulièrement la place de la laïcité en France et dans trois pays importants de l'Union européenne : l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie. Il montre que "dans la diversité des modèles européens, c'est bien souvent la reconnaissance des religions qui est au centre du principe de laïcité".

LAÏCITE AU QUOTIDIEN : COLLECTIVITES LOCALES - FONCTION PUBLIQUE

Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité (AMF), **Laïcité : le vade-mecum**, in *Bulletin de Maires de France, Hors-série*, Novembre 2015, 34 p.

L'association des maires de France a publié ce guide pratique et concret avec pour but d'aider les maires à être les premiers garants et défenseurs du principe de laïcité.

Ce vade-mecum est issu d'un travail collectif mené depuis janvier 2015 par un groupe de travail (composé d'élus de tous types de communes et de tous horizons politiques) qui s'est appuyé sur l'analyse du droit et de la jurisprudence, de bonnes pratiques, des difficultés rencontrées par les maires, complétées d'auditions de personnalités (intellectuels, penseurs, représentants des principaux cultes). Après avoir proposé une définition de la laïcité et un rappel du droit, il se compose d'une vingtaine de fiches synthétiques. Elles rappellent l'état du droit existant et proposent des recommandations autour des thèmes concernant la vie communale : financement des associations, crèches et petite enfance, restauration scolaire, sorties scolaires, encadrement des activités péri et extra scolaires, égalité filles-garçons, tenues à l'école, écoles privées hors contrat, activités sportives, culturelles, mariage civil, funérailles ou parrainages républicains, mise à disposition de salles communales pour les activités liées au culte, et également la neutralité des élus, des agents et des bâtiments publics.

En annexe des outils méthodologiques sont proposés pour aider à la rédaction de documents officiels. http://www.amf.asso.fr/upload/fichiers/documents/AMF_14082_VADE_MECUM.pdf

Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), Observatoire de la Laïcité, Ministère de l'intérieur, **Les fondamentaux sur la laïcité et les collectivités territoriales**, Paris, Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), 2015, 130 p.

Le rôle des collectivités territoriales dans la gestion des cultes et de la laïcité est "souvent méconnu" et pourtant il est majeur. Les élus locaux et les fonctionnaires territoriaux se doivent de respecter et de faire respecter la liberté religieuse et la laïcité.

Cet ouvrage réalisé par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et l'Observatoire de la laïcité, comporte dix fiches techniques qui abordent les principaux sujets que les collectivités territoriales doivent gérer en lien avec le principe de laïcité : les différents régimes des cultes en France ; le régime des cultes dans les départements d'Alsace-Moselle, la gestion des lieux de cultes et du patrimoine culturel ; les aides publiques aux cultes ; l'espace public et l'ordre public ; l'accès aux équipements et aux services publics ; la gestion des cimetières ; la petite enfance et la santé ; l'école et la jeunesse ; les droits et obligations des agents publics et des élus. Ces fiches sont accompagnées, dans le cadre d'une approche multimédia, de QCM, de vidéos et de clips d'animation numérique. Cet ouvrage comprend aussi de nombreuses ressources : recueil de textes officiels, présentation des principaux rapports publics intervenus sur ce sujet depuis 2000, mise en valeur de quelques documents de références (charte de la laïcité dans les services publics, charte de la laïcité à l'école...).

www.cnfpt.fr/sites/default/files/livret_laicite.pdf

Collectif, **Dossier juridique — La Laïcité**, *La Gazette des Communes*, avril 2015

Inscrite dans la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Eglises et de l'Etat, la laïcité s'applique au quotidien par les collectivités. Or, son application est souvent compliquée, les collectivités étant en première ligne face aux demandes confessionnelles des administrés et des agents.

<http://www.lagazettedescommunes.com/dossiers/dossier-juridique-la-laicite>

Haut Conseil à l'Intégration (HCI), **Laïcité dans la fonction publique. De la définition du principe à son application pratique – Actes du séminaire des 8 et 9 décembre 2011 au CNAM**, Paris, 2012, La documentation Française, 156 p. (débat)

Cet ouvrage présente les actes d'un séminaire de réflexion, organisé par le HCI avec le concours de plusieurs ministères, les 8 et 9 décembre 2011. Celui-ci était destiné principalement à des cadres de la fonction publique. Ceci en préfiguration de la mise en place d'un vaste plan de formation à destination des personnels des fonctions publiques de l'Etat, hospitalière et territoriales sur la question des modalités concrètes d'application du principe de laïcité.

Observatoire de la laïcité, **Laïcité et collectivités locales**, Paris, Premier ministre, juillet 2015, mise à jour octobre 2015, 14 p.

Face aux difficultés pratiques que rencontrent certains élus et agents publics, l'Observatoire de la laïcité a souhaité établir un guide rappelant les réponses, encadrées par le droit, aux cas concrets relevant du principe de laïcité dans les collectivités territoriales.

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/10/guide_collectivites_locales.pdf

ROUQUETTE Rémi, **Cultes, laïcité et collectivités territoriales**, Paris, Le Moniteur, 2007, 375 p. (Coll. Guides juridiques)

Cet ouvrage explique les segments du droit des cultes applicables aux collectivités territoriales. En introduction, il propose un bref historique de ce droit et ses concepts fondamentaux. Il se consacre ensuite à l'étude du droit commun en "France de l'intérieur": l'interdiction de subventionner les cultes, la neutralité religieuse des personnes publiques, le respect de la liberté religieuse, les lieux de culte publics et privés, la question de l'enseignement privé. Pour finir, il étudie le droit local des cultes en Alsace-Moselle, dans les collectivités non départementales d'outre-mer et en Guyane, territoires où la loi de séparation des Eglises et de l'Etat n'est pas applicable.

LAÏCITE AU QUOTIDIEN : EDUCATION

Collectif, **L'école et les valeurs : Charlie, et après**, in *Diversité Ville-école-intégration (VEI)*, n°182, 4e trimestre 2015, 159 p.

Suite aux attentats de janvier 2015 à Paris, l'école, plus que les autres institutions, a été placée au cœur d'un dispositif mettant en avant le rassemblement autour des valeurs de la République, avec l'ambition de provoquer un changement systémique.

Ce numéro de *Diversité* propose les premiers éléments de réflexion sur les réponses apportées dans l'école dans les jours, les semaines et les mois qui ont suivi les attentats de janvier 2015. Il s'agit d'une part, de rendre compte de ce qui s'est joué en classe, avec les élèves, dans les premières heures qui ont suivi les attentats et d'autre part, de comprendre ce que les « valeurs de la République », et les « valeurs à l'école », recouvrent exactement, et en particulier lorsque l'on évoque la question de la laïcité. Ceci met en lumière les relations que l'école entretient avec les territoires.

Ce numéro pose les premiers jalons pour mieux comprendre et analyser les effets, attendus et réels, de cette année de mobilisation.

Collectif, **Les jeunes, le religieux et la laïcité**, in *Les Cahiers dynamiques*, n°54, novembre 2012

Ce dossier présente des éléments théoriques et pratiques utiles à la réflexion professionnelle en matière de « politique de laïcité ». La question de la liberté religieuse et de la laïcité revient régulièrement sur le devant de la scène et interroge les professionnels de l'éducation dans leur pratique quotidienne. Ceux-ci sont d'abord soumis à l'obligation de neutralité qui leur interdit dans leurs fonctions de manifester leurs croyances religieuses. Mais ils doivent également respecter la liberté religieuse des jeunes.

La loi du 15 mars 2004 encadre, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics. Quels ont été ses effets ? Comment les principes de la laïcité et de la liberté religieuse sont-ils déclinés dans les différents établissements éducatifs ? Quelle place la religion, l'agnosticisme ou l'athéisme occupent-ils dans la construction identitaire des jeunes ?

Une institution éducative comme la Protection judiciaire de la jeunesse doit respecter les droits du jeune et de ses parents, mais elle doit aussi éduquer à la citoyenneté. Celle-ci se manifeste dans l'exercice des droits mais aussi dans le respect des droits d'autrui. Elle consiste également à prendre en considération l'intérêt commun.

Collectif, **La laïcité à l'épreuve de la diversité culturelle**, in "Concilier laïcité et diversité culturelle, quels enjeux d'éducation et de société ? Actes du Forum organisé par la Ligue de l'enseignement / Fal 72 et le groupe de Recherche-Action travail social et développement communautaire - Le Mans, 18 mars 2009, pp. 8-12

Dans le cadre des "Semaines d'éducation contre le racisme", cette journée avait pour but d'échanger entre acteurs locaux sur les notions de diversité culturelle, de processus d'ethnicité et de discrimination qui questionneraient les principes de la laïcité et les pratiques éducatives à l'école, mais aussi les actions municipales et associatives en direction des jeunes.

<http://fr.calameo.com/read/00023385032ae881d9b27>

Collectif, **Éducation et religion**, in *Diversité Ville-école-intégration (VEI)*, n°142, septembre 2005, 195 p. Dans ce numéro de la revue *Diversité*, des chercheurs en sciences sociales font part de leurs réflexions sur les questions concernant le retour en force du religieux dans la sphère publique et sur le rôle de l'éducation à cet égard. En France cette question s'est particulièrement manifestée à travers l'école et nombre de revendications se sont élevées sur les lacunes de l'institution et de l'État, notamment dans les quartiers les plus fragilisés. Aussi après quelques développements sur la nature, la place, la composante des religions majoritaires actuelles, les articles s'intéressent à la réalité de leur présence sur le terrain, "dans les quartiers au quotidien". Enfin une dernière partie revient sur le débat engagé à

propos de l'enseignement du fait religieux à l'école et sur les formes modernes qu'il serait possible de lui donner.

Collectif, **Laïcité. Les 100 ans d'une idée neuve - I. À l'école**, in *Hommes et migrations*, n°1258, novembre-décembre 2005, 155 p.

Ce numéro de la revue *Hommes et migrations*, est publié en 2005, année du centenaire de la loi concernant la séparation de l'église et de l'État. Il s'intéresse plus particulièrement à la question de la prise en compte de la laïcité à l'école.

<http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?id=2561>

Conférence des Présidents d'Université, **Laïcité et enseignement supérieur : Guide**, septembre 2004, 26 p.

Ce guide à vocation à assister et aider les responsables d'établissements pour éviter non seulement l'apparition et la perpétuation de situations sociales difficiles, mais également le développement de contentieux et les jugements défavorables aux universités et grandes écoles. Il propose un recueil de la réglementation et de la jurisprudence nationale et européenne applicables en matière de laïcité à l'université.

<http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2004/09/Laicit%C3%A9.pdf>

Conférence des Présidents d'Université, **La laïcité à l'université - Actes de la Conférence des Présidents d'Université du 19 septembre 2003 à Paris**, 2004, 63 p.

Les Présidents d'Université se retrouvent confrontés au sein de leur établissement à un principe de laïcité de plus en plus fréquemment mis à mal et ils se retrouvent également pour certains désarmés face à des revendications communautaristes, le plus souvent à caractère religieux, d'un genre nouveau. Ce colloque organisé par la Commission "Vie de l'étudiant et questions sociales" de la Conférence des présidents d'Université, souhaitait engager une réflexion relative aux problèmes posés par la nature de ces demandes.

http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2013/09/Actes_Laicite_2003.pdf

DEBRAY Régis, **L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque. Rapport à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale**, Paris, Ministère de l'Éducation Nationale, 2002, 35 p.

Depuis l'institution de l'école républicaine, le fait religieux divise les Français. Élément de civilisation et lien qui structure l'humanité, il ne peut prétendre toutefois à s'ériger en discipline indépendante. Le rapport présente l'état des lieux de l'enseignement du fait religieux en France et tente de réexaminer la place à attribuer à cet enseignement. Le rapport énonce d'abord les attentes : il s'agit, au nom de la sauvegarde des humanités, de rendre possible la transmission des cultures religieuses. Puis il aborde la question des résistances face à ce qui peut être perçu comme une intrusion du religieux dans la sphère laïque de l'éducation. L'auteur souligne ensuite les contraintes de l'enseignement du fait religieux dont l'efficacité peut être compromise par son irrégularité et par une approche trop banalisée. Le rapport tente de définir par la suite la notion de laïcité républicaine comme liberté de conscience et de culte mais surtout comme liberté d'intelligence, et voit dans l'enseignement du fait religieux une visée démocratique qui se doit d'être davantage équilibrée et distanciée, sans verser dans un scientisme naïf. Enfin, le rapport présente douze propositions pour l'enseignement du fait religieux à l'école.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/024000544.pdf>

GILLIG Jean-Marie, **Histoire de l'école laïque en France**, Paris, L'Harmattan, 2014. - 229 p., bibliogr. 3 p.

Cet ouvrage porte sur l'histoire de l'école laïque. Il rappelle les origines lointaines de notre enseignement public dans la Révolution française lorsque la Première République met l'école au cœur du débat politique. Cet héritage est repris un siècle plus tard par les Républicains (1880-1870) qui sécularisent l'institution scolaire. Puis partisans et adversaires de la laïcité scolaire ne cesseront de se diviser tout au long du XXe siècle, jusqu'à ce que l'enseignement privé soit considérablement financé par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, la question scolaire divise moins, pourtant l'école laïque est confrontée au multiculturalisme et aux poussées communautaristes.

LAÏCITE AU QUOTIDIEN : ENTREPRISE

BOUZAR Dounia, BOUZAR Lyliya, **Allah a-t-il sa place dans l'entreprise ?** Paris, Edition Albin Michel, 2009, 216 p.

Dans ce livre, les auteures souhaitent dresser un état des lieux sur la gestion de l'islam dans le monde du travail, à partir de leurs recueils de données dans de nombreuses grandes entreprises françaises. Leur étude fait ressortir que la diversité est présente de fait, mais qu'il y aurait "une laïcité à deux vitesses : il y a les musulmans et les autres". L'application de la laïcité par les managers va être différente selon la "catégorie" à laquelle appartient le salarié.

DONNARD Gaëlle, ORIV, **Expression du fait religieux au travail : entre liberté et discrimination**, in *Actualités sur... l'Intégration, la promotion de l'Égalité et la Ville*, n° 71, décembre 2011 - janvier 2012, 4 p.

Si l'ensemble de la société s'est aujourd'hui sécularisé, il n'en demeure pas moins que les demandes d'aménagement liées à des pratiques religieuses (jeûne, prière, port de signes religieux, rites alimentaires, demande d'absence pour fêtes religieuses...) sont présentes dans la société, et notamment dans le cadre du travail. Aborder l'expression du fait religieux est souvent considéré comme une question "trop piégée et compliquée du fait de sa charge symbolique et politique excessive". Les réponses apportées, ou plus souvent leur absence montrent la confusion et le manque de repères des acteurs sur ce sujet. Ce zoom propose de revenir sur le cadre juridique dans lequel s'inscrivent ces demandes tout en rappelant la complexité de leur application, ainsi que le montre le cas médiatisé de la crèche Babyloop.

http://www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/oriv_actusur_soixante_onze.pdf

Haut Conseil à l'intégration (HCI), **Expression religieuse et laïcité dans l'entreprise - Avis**, Paris, HCI, septembre 2011, 24 p.

La République laïque a consacré, depuis 1905, la séparation des Eglises et de l'Etat pour favoriser le "bien vivre ensemble", garantir la liberté de conscience -dont la liberté de culte- et distinguer les espaces publics et privés. C'est cette dernière distinction fondamentale que le HCI a souhaité préciser dans cet avis en différenciant les trois notions suivantes : La sphère publique ; Le domaine privé ; L'espace social.

<http://archives.hci.gouv.fr/IMG/pdf/HCI-Avis-laicite-entreprise-pdf-2.pdf>

Observatoire de la laïcité, **La gestion du fait religieux dans l'entreprise privée**, Paris, Premier Ministre, juillet 2015, 7 p.

Dans le cadre de l'entreprise privée, la prise en compte de la manifestation des convictions en matière religieuse par le salarié suppose de trouver un équilibre entre cette liberté, la liberté des autres et la bonne marche de l'entreprise. Face aux difficultés pratiques que rencontrent certains professionnels à juger de cet équilibre, l'Observatoire de la laïcité a souhaité établir un guide rappelant les réponses, encadrées par le droit, aux cas concrets relevant du fait religieux dans le monde du travail.

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/07/gestion_religieux_entreprise_prive-juillet2015.pdf

Observatoire du Fait Religieux en Entreprise (OFRE), Institut Randstad, **Le travail, l'entreprise et la question religieuse**, 2015, 28 p.

L'Institut Randstad et l'Observatoire du Fait Religieux en Entreprise (OFRE) présentent les résultats de leur troisième étude commune sur le fait religieux en entreprise. Cette nouvelle enquête confirme non seulement l'ancrage du fait religieux dans l'entreprise, mais elle témoigne aussi de sa légère progression. Cette étude a été réalisée entre février et mars 2015 sur la base d'un questionnaire en ligne conduit auprès de 1 296 salariés exerçant pour la plupart des fonctions d'encadrement.

<http://www.grouperandstad.fr/etude-le-travail-lentreprise-et-la-question-religieuse/>

LAÏCITE AU QUOTIDIEN : RELIGION, FAITS RELIGIEUX

BENZINE Rachid, DELORME Christian, **La République, l'Eglise et l'Islam. Une révolution française**, Montrouge, Bayard, 2016, 189 p.

Comment "faire France ensemble" ? Comment surmonter peurs et incompréhensions à l'heure où éclatent des attentats et où des jeunes nés dans l'Hexagone sont tentés par le djihad ? En près de cinquante ans, l'islam est devenu la deuxième religion du pays. Une vraie "révolution française" ! Mais comment les musulmans de France peuvent-ils s'inscrire de manière heureuse dans une histoire où ils ne sont pas considérés comme les bienvenus ? Pour répondre à ces questions, Rachid Benzine, islamologue et enseignant, et Christian Delorme, prêtre catholique du diocèse de Lyon, forts d'un travail commun de vingt ans, donnent leurs analyses et leurs propositions. (Présentation éditeur)

Collectif, **Religions et laïcité. Ce qu'en pensent les Français**, in *Le Monde des Religions*, n° 77, mai-juin 2016, pp. 24-55

Sujets clivants s'il en est, religions et laïcité s'invitent dans le débat public et enflamment la vie politique depuis plusieurs mois. Pour autant, que pensent vraiment les Français ? Quel rapport entretiennent-ils avec la croyance ? Qu'est-ce que la laïcité, selon eux ? Comment appréhendent-ils le multiculturalisme ? Le contexte des attentats a-t-il modifié leur perception du vivre-ensemble ? Les résultats du sondage présentés dans ce dossier permettent de mieux cerner les attentes des Français. Dans un contexte global d'érosion des croyances et des pratiques, les Français sont en majorité favorables à la neutralité religieuse ou la diversité, mais la famille ou le communautarisme sont des sujets beaucoup plus clivants. En complément du dossier, un focus est proposé sur les religions du monde. Ainsi, plus de huit personnes sur dix dans le monde reconnaissent appartenir à un groupe religieux. L'Europe compte les pays les plus athées.

Collectif, **La laïcité française : Un modèle unique**, in *Le Monde des religions*, n°22, mars-avril 2007, pp.6-13

Cet article détaille la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat et s'interroge sur sa possible évolution au regard des réalités actuelles. Jean Baubérot et Caroline Fourest donnent leur point de vue sur ce sujet. Les réactions des différentes instances religieuses face aux propositions du rapport Machelon sont présentées.

Collectif, **Religion, identité et espace public : Actes de la rencontre organisée le 14 décembre 2004 à la Mairie de l'Île-Saint-Denis**, Profession Banlieue, Saint-Denis, 2006, 82 p.

Un phénomène de société récent - la visibilité du religieux dans les espaces publics, notamment dans les territoires où se concentrent des personnes en précarité et immigrées - interroge, voire inquiète l'opinion publique. Cet ouvrage rassemble les comptes rendus d'interventions de plusieurs chercheurs spécialistes de la question, à l'occasion d'une journée thématique. Ils montrent que la sécularisation de la société se confirme avec paradoxalement une visibilité accrue du religieux, y compris radical. Cela serait dû à une remise en question de la modernité comme espace sécurisant, et aux précarités sociales plus prégnantes. Les individus les plus fragiles trouvent dans les croyances une ressource identificatoire qu'ils ne trouvent plus forcément dans le champ politique, éducatif ou social. Ce phénomène, grossi par les médias et les événements mondiaux, renforce le racisme envers les musulmans notamment.

Collectif, **État, laïcité, religions**, in *Regards sur l'Actualité*, n° 298, février 2004, pp. 1-66.

La revue *Regards sur l'actualité* propose un dossier destiné à porter un éclairage sur les rapports entre l'État, la laïcité et les religions en France. À quelques mois du centième anniversaire de la loi de séparation des églises et de l'État du 9 décembre 1905, un article rappelle les fondements juridiques de la laïcité, tandis que le suivant présente la problématique et les enjeux de la laïcité dans l'enseignement. Puis deux prises de positions bien tranchées sont confrontées, l'une est en faveur d'un aménagement de la loi de 1905, l'autre s'opposant à toute révision. Enfin, il est fait mention du long processus qui a amené la création du Conseil français du culte musulman (CFCM) et des termes dans lesquels il s'est constitué.

DUTHU Françoise, **Le maire et la mosquée. Islam et laïcité en Île-de-France**, Paris, L'Harmattan, 2008, 257 p. (Logiques sociales)

Cet ouvrage présente les résultats d'une enquête menée en 2006 et 2007, dans cinq communes d'Île-de-France : Argenteuil, Bobigny, Créteil, Montreuil-sous-Bois, Rosny-sous-Bois. L'auteur souhaitait analyser les politiques mises en œuvre par les maires pour traiter des questions liées à la pratique du culte musulman et répondre ainsi à la question suivante : dans quelle mesure ces politiques ont-elles trouvé une cohérence dans un pays marqué par l'idéologie républicaine, dans laquelle le concept de laïcité occupe une place centrale ? Tous les sujets relevant de la pratique religieuse au niveau local (organisation de l'Aïd, restauration scolaire, carrés musulmans dans les cimetières...), ont été abordés,

avec un zoom particulier sur celui des mosquées, car il structure les relations entre les maires et leurs administrés de confession musulmane. L'auteur a également étudié la façon dont l'action de l'acteur public entrait en interaction avec celle de l'acteur associatif.

Espaces Dialogues, **Actes du colloque : Idéologies, religions : et la démocratie ? Qu'est-ce que la laïcité – Actes du colloque du 5 juin 2010 à Strasbourg**, Strasbourg, Espaces Dialogues, 2011, 67 p.

Ce colloque qui a eu lieu à Strasbourg le 5 juin 2010 souhaitait répondre à deux questions : Comment se situent les religions par rapport au cadre législatif français? Comment s'articulent aujourd'hui les relations entre l'État et les différentes religions ?

Tous les intervenants se sont accordés, avec des nuances, pour dire que la loi de 1905 dite "séparation des Eglises et de l'Etat" (et ses adaptations ultérieures), maintenant admise par les religions, est d'abord une grande loi de liberté publique avant d'être une loi de séparation. Dans un deuxième temps, les intervenants ont analysé ce qu'est la laïcité en France, son évolution et les efforts permanents nécessaires pour la maintenir et la faire progresser. Une rapide comparaison a été faite avec quelques pays européens et le cas de l'Alsace-Moselle a été abordé.

FELLOUS Gérard, **La Laïcité pour tous, Tome 3. L'exercice du culte dans une France laïque**, Paris, L'Harmattan, 2016, 236 p.

Cet ouvrage est un vade-mecum juridique pour toutes les questions que se posent à l'exercice du culte dans notre France laïque. Il apporte des réponses juridiques précises concernant les espaces (publics, privés) et les conditions dans lesquels l'expression religieuse peut se manifester. Il traite des sujets suivant : les édifices du culte ; les lieux d'inhumation ; les cérémonies publiques ; le statut personnel ; les entreprises confrontées aux multiples revendications religieuses. Il montre que la laïcité encadre les ministres du culte et les aumôneries et répond aux prescriptions et rites religieux dans les services publics en général, dans la santé et dans l'espace public. Les « temps de l'expression religieuse », tels que l'absentéisme ou les fêtes religieuses, sont précisés également.

FIAND Isabelle, Coordinateur; JOVELIN, Emmanuel, Coordinateur, **Le fait religieux**, in *Forum - Revue de la recherche en travail social*, n° 128, juillet 2010, 96 p.

Cf. résumé dans *Laïcité au quotidien : travail social*

FREGOSI Franck, **Penser l'islam dans la laïcité**, Paris, Fayard, 2008, 504 p.

Il est possible de « penser l'islam dans la laïcité », telle est la conclusion du livre de Franck Frégosi. L'ouvrage réunit plusieurs domaines qui ont été au centre des recherches de l'auteur : l'organisation et la régulation du culte musulman en France, la formation du personnel religieux, le droit islamique en interaction avec des contextes différents. L'auteur défend une version de la laïcité qui peut se résumer comme « une laïcité juridique empreinte de pragmatisme et de libéralisme, qui aménage les relations entre les cultes et l'État davantage qu'elle n'organise une stricte séparation ».

Haut Conseil à l'Intégration (HCI), **Les défis de l'intégration à l'école et recommandations du Haut Conseil à l'Intégration au Premier Ministre relatives à l'expression religieuse dans les espaces publics de la République**, Paris, HCI, 2011, 197 p.

Ce rapport comprend deux études distinctes : "relever les défis de l'intégration à l'école" et les recommandations du Haut Conseil à l'intégration relatives à l'expression religieuse dans les espaces publics de la République. Dans cette dernière, le HCI exprime une réflexion d'ensemble sur les rapports de la religion et de la République.

ROY Olivier, **La laïcité face à l'islam**, Paris, Fayard/Pluriel, 2013, 2ème éd., 171 p.

Les polémiques sur la laïcité se sont focalisées sur la question de l'islam : celui-ci est-il ou non compatible avec la laïcité française ? Représente-t-il pour nos valeurs et nos institutions une menace comparable, voire supérieure à celle que représentait le catholicisme au début du XXème siècle ? Refusant d'entrer dans des considérations théologiques, Olivier Roy se situe sur le terrain politique, pour relever quelques évidences, nourries de sa connaissance approfondie des mouvements musulmans. D'une part, l'islam contemporain est profondément sécularisé, y compris dans ses formes les plus radicales. Il ne représente donc pas une exception, mais au contraire ne pose pas davantage de problème que les autres religions : en revanche, les formes diverses de retour du religieux traduisent un besoin d'affirmation identitaire, qui est à la fois une manière de s'inscrire dans un monde sécularisé tout en protestant contre cette sécularisation. D'autre part, la question est révélatrice d'une difficulté propre à la société française, où certains voudraient faire de la laïcité une sorte de religion civile exigeant l'adhésion des citoyens à un corpus de valeurs communes. Or cette orientation va à rebours de la stricte séparation du religieux et du politique que la laïcité définit, et ne répond pas aux difficultés politiques et sociales qui sont celles de la société française. (Présentation éditeur)

TAWIL Emmanuel, **Justice et religion. La laïcité à l'épreuve des faits**, Paris, Presses universitaires de France (Puf), 2016, 248 p.

Ce livre porte sur la façon dont la justice aborde la question religieuse en France et comment elle interprète le principe de laïcité. Il montre comment la justice fixe les règles de droit applicables aux religions. Il explique comment le fait religieux est pris en compte par la justice, parfois avec ses spécificités, parfois seulement au regard du droit commun. Il consacre sa dernière partie aux rapports entre les justices religieuses et la justice séculière.

LAÏCITE AU QUOTIDIEN : SANTE

Collectif, **Santé, religion et laïcité. Actes du Xe colloque du Cercle de formation juridique en droit de la santé** (Aix-en-Provence, 29 novembre 2010), in *Les cahiers de droit de la santé du sud-est*, n° 13, septembre 2011, 330 p.

Le système de santé est tenu à la neutralité religieuse et au respect des croyances. Comment concilier ces deux exigences ? Comment y parvenir avec la diversité religieuse d'aujourd'hui sans introduire une discrimination entre les confessions ? Et tous les soins médicaux sont-ils religieusement neutres ? Le Centre de droit de la santé d'Aix-Marseille esquisse, entre juristes de convictions philosophiques très diverses, des réponses possibles et éclaire ces réflexions à la lumière du droit comparé.

Observatoire de la laïcité, **Laïcité et gestion du fait religieux dans les établissements publics de santé. Guide**, février 2016, Paris, Observatoire de la laïcité, 13 p.

L'hôpital est un lieu d'accueil pour tous, où s'exprime toute la richesse du modèle social français et où la notion de service public prend le plus de sens. C'est un lieu fermé, qui prend en charge des personnes en souffrance, physique ou psychologique. Pour assurer sa mission et garantir un soin de qualité à chacun, il doit parfois s'intéresser à ce qui relève de l'intime des individus, des familles et des relations humaines. Après avoir auditionné les acteurs de terrain, l'Observatoire de la laïcité fait le constat de la nécessité de porter à la connaissance des personnels et des patients les règles qui découlent du principe de laïcité. Il constate également un besoin de formations sur les questions de laïcité et de gestion du fait religieux dans le secteur hospitalier. Face aux difficultés pratiques, l'Observatoire de la laïcité a réalisé ce guide pour rappeler les réponses, encadrées par le droit, aux cas concrets relevant du principe de laïcité dans les établissements publics de santé, tant pour les personnels que pour les usagers.

www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/02/laicite_et_gestion_du_fait_religieux_dans_les_etablissements_publics_de_sante_1.pdf

LAÏCITE AU QUOTIDIEN : TRAVAIL SOCIAL

BOUZAR, Dounia, BOUZAR, Lylia, **Laïcité et égalité : pour une posture professionnelle non discriminatoire : Synthèse de la formation-action à l'attention des intervenants socio-éducatifs**, Nantes, RésOvilles, Trajectoire Ressources, Mars 2015, 76 p., Bibliogr. 5 p.

Cet ouvrage, synthèse de la formation action conduite par Profession Banlieue, RésO Villes et Trajectoire Ressources, est le fruit d'une réflexion collective de professionnels de l'action socio-éducative, qui se sont penchés sur des situations issues de leur expérience. Il ambitionne de partager, avec des collègues ou des élus, des interrogations, des réflexions, des critères et des arguments, afin que la question de la laïcité devienne une compétence professionnelle, ne dépende pas uniquement de la subjectivité de chacun et puisse être portée et travaillée collectivement par des équipes de professionnels. Une laïcité garante de la liberté de chacun, sans discrimination de telle religion ou telle population. (Source : éditeur)

Collectif, **Loisirs et animations sans discrimination. Un guide pratique. Des fiches thématiques, des cas concrets, des propositions, des solutions, que dit la loi de la non-discrimination...** AGASEP, Maison du Crêt de Roch, L'Amicale laïque Chapelon, Préfet de la Région Rhône-Alpes, Mission Locale de Saint-Etienne, Fol Loire, DDCS de la Loire, 2015, 47 p.

Ce guide est le produit d'un an et demi de travail réalisé dans le cadre d'une formation-action dans le domaine de la prévention et lutte contre les discriminations. Il a été conçu par un groupe de professionnels de l'animation socioculturelle, et de l'éducation spécialisée, des travailleurs sociaux ainsi que des bénévoles de Saint-Étienne. Ces personnes ont souhaité participer à cette formation, car elles ont constaté sur le terrain des situations récurrentes de discrimination dans l'accès aux loisirs des jeunes qu'elles encadrent. Ce constat a intéressé la COPEC de la Loire qui a notamment entrepris de

rédiger une charte pour améliorer l'accès des jeunes en boîte de nuit. Elle a également sollicité la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale pour envisager la construction et la mise en place d'une formation/action avec ce groupe inter-partenarial sur les territoires stéphanois, ainsi que son financement. Cette formation, financée par l'Acse et accompagnée par ALTIDEM, a permis de confronter les situations de terrain rencontrées par les professionnels et de constater que nombre de leurs questions étaient partagées sur tout le territoire.

http://www.loire.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_pratique-discriminations.pdf

Collectif, **L'action sociale cherche les clés du vivre ensemble**, in *La Gazette santé-social* n° 123, novembre 2015

Ce dossier montre l'importance du lien entre action sociale et laïcité. Les acteurs sociaux sont encore pour beaucoup en manque de repères quand ils sont confrontés à des revendications identitaires qui utilisent le canal religieux. La laïcité est mal connue. Pourtant « l'action sociale a un rôle à jouer pour dépassionner le débat et donner les clés du vivre ensemble ». Ce dossier présente des initiatives destinées à outiller les professionnels pour gérer la laïcité et éviter des postures personnelles ou militantes face à des situations difficiles. Il livre les points de vue de Faïza Guelamine, sociologue, et de Maryvonne Lyazid, consultante, pour qui le lien entre action sociale et laïcité relève de l'évidence. Pour finir, ce dossier s'intéresse à l'Allemagne, où la place du fait religieux n'est pas traitée à partir de la laïcité. Les revendications religieuses sont abordées sous l'angle de la liberté de croyance.

Collectif, **Dossier - Laïcité et action sociale**, in *La Gazette santé-social*, 16 novembre 2015

http://www.gazette-sante-social.fr/dossiers/laicite-action-sociale?utm_source=flash-info-gss&utm_medium=email&utm_campaign=flash-info-16-11-2015

Collectif, **Associations : Faut-il légiférer sur la laïcité ? Débat vidéo**, in *La Gazette santé-social*, n° 96, mai 2013, pp. 6-8

Faut-il légiférer pour faire respecter la laïcité dans les associations recevant des financements publics ? La Gazette Santé-Social a interrogé quatre spécialistes du sujet.

<http://www.gazette-sante-social.fr/5060/associations-faut-il-legiferer-sur-la-laicite-debat-video>

Collectif, **La laïcité à l'épreuve de la diversité culturelle**, in « **Concilier laïcité et diversité culturelle, quels enjeux d'éducation et de société ? Actes du Forum organisé par la Ligue de l'enseignement** » / Fal 72 et le groupe de Recherche-Action travail social et développement communautaire - Le Mans, 18 mars 2009", pp. 8-12

Dans le cadre des "Semaines d'éducation contre le racisme", cette journée avait pour but d'échanger entre acteurs locaux sur les notions de diversité culturelle, de processus d'ethnicité et de discrimination qui questionneraient les principes de la laïcité et les pratiques éducatives à l'école, mais aussi les actions municipales et associatives en direction des jeunes.

DONNARD Gaëlle, ORIV, **Affirmation du pluralisme religieux dans les sociétés contemporaines : nouveau défi pour la laïcité ?**, in *Actualités sur... l'Intégration, la promotion de l'Égalité et la Ville*, n° 75 - mai 2012, 4 p.

Depuis plus d'un an, l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) a engagé différents chantiers de travail autour des questionnements relatifs à la laïcité, notion au centre de nombreux débats de société et souvent méconnue. Dans ce zoom, l'ORIV propose de revenir sur les enjeux sociaux soulevés par "l'affaire" de la crèche Babyloup, qui pose la question récurrente et mouvante de la conciliation entre vivre ensemble et prise en compte de demandes particulières liées à la diversité grandissante de la société française. Comment interpréter ces demandes d'aménagement liées à des pratiques religieuses dans une société sécularisée ? Dans quelle mesure le modèle "français" de laïcité est questionné par ces demandes ? S'agit-il d'étendre l'application du principe de neutralité à l'ensemble des collectifs de travail, y compris ceux relevant du secteur privé ?

http://www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/oriv_actusur_soixante_quinze.pdf

FIAND Isabelle, Coordinateur; JOVELIN, Emmanuel, Coordinateur, **Le fait religieux**, in *Forum - Revue de la recherche en travail social*, n° 128, juillet 2010, 96 p.

Ce numéro de la revue « Forum » s'intéresse au fait religieux dans le cadre du travail social. Il questionne le travail social des origines et les positions actuelles de ses acteurs, de la sélection à l'exercice professionnel en passant par la formation des travailleurs sociaux. Il montre la difficulté à clarifier le lien entre le fait religieux et le travail social, dans un contexte où les délimitations entre les sphères publiques et privées, entre l'Etat et les religions sont incertaines. Un des articles porte sur les identifications religieuses des jeunes issus de l'immigration, et un autre sur les jeunes femmes qui portent le foulard. Un article de Faïza GUELAMINE s'intitule « Former les travailleurs sociaux à la compréhension du fait religieux ».

GUELAMINE Faïza dir., VERBA Daniel dir., **Interventions sociales et faits religieux : les paradoxes des logiques identitaires**, Rennes, Presses de l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), 2014, 249 p.

Cet ouvrage collectif fait suite au colloque de Bobigny, des 22 et 23 avril 2013, consacré aux faits religieux dans le travail social. En effet, depuis plus d'une dizaine d'années, les intervenants sociaux sont confrontés, dans l'exercice de leurs fonctions, à des problématiques religieuses émanant des usagers, mais aussi de leurs propres collègues. Ce colloque rappelait, d'une part, l'importance de mesurer la dimension religieuse dans les constructions identitaires de certains groupes sociaux et, d'autre part, de mieux comprendre les motivations des usagers ou des professionnels et leurs revendications. Une première partie de cet ouvrage rappelle les concepts philosophiques, éthiques et sociologiques au cœur du fait religieux, ainsi que sa dimension historique et anthropologique souvent ignorée ou dévoyée. La deuxième partie balaie, à travers des enquêtes de terrain le champ des différents métiers du social, les institutions dans lesquelles ils sont formés et exercent. Pour finir, la troisième partie explore la question religieuse dans des pays où elle se confond étroitement avec la question sociale.

GUELAMINE Faïza, **Faits religieux et laïcité : le travail social à l'épreuve. Repères pour une pratique professionnelle**, Paris, ESF Editeur, 2014, 125 p. Cet ouvrage démontre qu'articuler travail social, faits religieux et laïcité ne va pas de soi. La première partie de cet ouvrage traite des stratégies individuelles et collectives adoptées par les travailleurs sociaux face à la manifestation de pratiques religieuses émanant des usagers et parfois de leurs propres collègues. La seconde partie de cet ouvrage identifie ce que recouvre la laïcité comme principe politique et dispositif juridique. Elle interroge la manière dont les professionnels du travail social conçoivent la laïcité et la font vivre dans les institutions du secteur socio-éducatif et médico-social.

HENNETTE VAUCHEZ Stéphanie, VALENTIN Vincent, **L'affaire Baby Loup ou la Nouvelle Laïcité, Paris** : LGDJ, Lextenso éditions, 2014, 115 p.. - (Exégèses), bibliogr. 3 p., Sources juridiques 8 p.

Cet ouvrage est une contribution juridique au débat autour de l'affaire Baby Loup. Il s'agit de l'histoire d'une employée licenciée pour port du voile par la crèche qui l'employait. Cette affaire remet en cause la conception de la laïcité posée à partir de 1905. Les auteurs proposent une analyse juridique qui croise des perspectives de théorie et de sociologie du droit avec des analyses de droit positif. Traiter de l'affaire Baby Loup, c'est la resituer dans l'histoire plus longue qui est la sienne, c'est chercher à la situer sur la carte de l'espace des positions politiques relatives à la laïcité et c'est interroger la signification profonde de cette affaire. Cette affaire dévoile le triomphe de la "Nouvelle Laïcité" et constitue le point d'orgue de mobilisations politiques qui, depuis dix ans, ont entrepris de redéfinir complètement le principe de laïcité, depuis un principe s'imposant essentiellement aux autorités publiques pour leur enjoindre une obligation de stricte neutralité religieuse, vers un principe applicable aux personnes privées comme publiques, et donc, vers une obligation sociale généralisée de neutralité. Cette affaire Baby Loup a également été l'occasion d'un débat très nourri sur l'islam et la liberté des femmes, la place de la religion dans le travail et dans la sphère éducative.

LAZAROVA Rouja, RICHARD Raphaël, **La laïcité, un combat au quotidien**, in *La Gazette Santé-Sociale*, n° 47, déc. 2008, pp. 22-29

Cet article effectue un détour par l'histoire pour expliquer pourquoi la loi de 1905, sur la séparation des églises et de l'État, est plus difficile à mettre en œuvre dans le secteur sanitaire et social que dans d'autres. Ce secteur prend ses racines dans le religieux et cette empreinte est encore très profonde. En complément, ce dossier interroge la prise en compte de la laïcité par les acteurs de la prévention spécialisée et au sein des établissements de santé.

MONY Myriam, **Entre laïcité et diversité, quelles perspectives éducatives pour les jeunes enfants ?** Toulouse, Erès, 2011, 222 p. (1001 BB)

Quelles modalités professionnelles d'action émergent, dans un contexte français en tension entre les valeurs républicaines en référence à la laïcité et les valeurs défendant le respect de la diversité ? Pour y répondre l'auteure interroge notamment la manière dont peut se travailler l'interculturalité dans le processus de formation des professionnels du travail social et tout particulièrement celui des éducateurs de jeunes enfants. Comment au total faire de la diversité une thématique de reconfiguration de la laïcité évitant les enfermements culturels et les replis identitaires ?.

Observatoire de la Laïcité, **Laïcité et gestion du fait religieux dans les structures socio-éducatives**, Paris, Premier Ministre, 2014, 12 p.

L'observatoire de la laïcité a souhaité établir un guide rappelant les bonnes pratiques et les réponses encadrées par le droit, aux cas concrets relevant du fait religieux dans le secteur des structures socio-éducatives, tant pour les salariés que pour les usagers. Ceci pour éviter que le fonctionnement et le

projet éducatif de ces structures ne soient perturbés ou remis en cause par des revendications à caractère religieux.

www.gouvernement.fr/guide-laicite-et-gestion-du-fait-religieux-dans-les-structures-socio-educatives

RAYNAL Florence, **Comprendre la laïcité pour mieux intervenir**, in *Actualités Sociales Hebdomadaires*, n° 2955, 08/04/2016

Alors qu'elle vise à faciliter le vivre ensemble, la laïcité, qui offre à tous la même liberté de conscience et d'expression, est aujourd'hui malmenée. Mal comprise, parfois instrumentalisée, elle nécessite, à l'heure où se développent la visibilité du fait religieux et des phénomènes de radicalisation, de la pédagogie afin d'éviter tensions, exclusions ou violences. Un défi qui interpelle les acteurs sociaux appelés à la faire vivre. (Résumé auteur)

RICHARD Alain, **Rapport sur la loi visant à étendre l'obligation de neutralité aux structures privées en charge de la petite enfance et à assurer le respect du principe de laïcité**, Paris, Sénat, novembre 2011, 47 p.

RUCHE Claude, **Les acteurs de terrain en recherche de repères laïques**, in *Hommes et Migrations*, n° 1294, novembre-décembre 2011, pp. 68-76

Dans cet article l'auteur revient sur un rapport du Haut conseil à l'Intégration consacré à "l'expression religieuse dans les espaces publics". Il y démontre comment, selon lui, ce texte fournit aux fonctionnaires, aux contractuels de l'Etat, aux acteurs de terrain des éclairages sur le positionnement laïc. Ceci par le biais de douze recommandations qui portent sur la visibilité, la réglementation et l'enseignement de la laïcité.

AVIS - RAPPORTS PUBLICS

ARNOULT-BRILL Edith, SIMON Gabrielle, **Le fait religieux dans l'entreprise. Avis du Conseil économique, social et environnemental**, Paris Les éditions des journaux officiels, 2013, 84 p.

Cet avis, du Conseil économique, social et environnemental (CESE) porte sur le fait religieux dans le secteur privé des entreprises, des associations et des structures agissant pour le compte des collectivités publiques. Il envisage le fait religieux dans sa globalité, c'est-à-dire en considérant toutes les religions. Le CESE, dans une première partie, rappelle la réalité de la notion de fait religieux dans l'entreprise, tant à partir des règles juridiques applicables qu'à partir des faits et des pratiques rapportés et analysés par les acteurs de terrain et différents observateurs. Dans une deuxième partie, il émet des recommandations visant à faciliter l'accès aux règles de droit en vigueur et à promouvoir de bonnes pratiques s'appuyant sur l'implication des acteurs de l'entreprise.

http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2013/2013_25_fait_religieux_entreprise.pdf

BARTOLONE Claude, **Libérer l'engagement des Français et refonder le lien civique**, Paris, 15 avril 2015, 40 p.

Suite aux attentats du début de l'année 2015, le Président de la République a confié au Président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone, une mission de réflexion sur « l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine ». Le fruit des travaux menés dans le cadre de cette mission a été remis le 15 avril 2015 sous la forme d'un rapport. Il présente soixante et une mesures autour de quatre axes forts : la jeunesse, l'engagement bénévole ou citoyen, l'énergie associative et la rénovation du sens civique.

<http://www2.assemblee-nationale.fr/static/14/mrengagmtrepublicain/mission-engagement-et-appartenance-republicaineVrect.pdf>

CNCDH, **La laïcité aujourd'hui : Rapport d'étape**, Paris CNCDH, déc. 2003, 21 p.

Quelle est la place de la laïcité dans la théorie des droits de l'Homme ? Comment situer les solutions françaises dans un contexte européen et international ? En quoi paraissent-elles aujourd'hui mises à l'épreuve des faits ? Quelles démarches laïques envisager : pratiques, déontologie, clarification ? Autant de questions auxquelles ce rapport, issu de la réflexion de la CNCDH, tente d'apporter les premières réponses.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000728.pdf>

Conseil d'Etat, **Rapport public 2004 : jurisprudence et avis de 2003. Un siècle de laïcité**, Paris, La documentation française, mars 2004, 479 p. (Etudes et documents)

Comme chaque année, le Conseil d'Etat publie son rapport d'activité. A celui-ci a été ajoutée cette année un ensemble de considérations concernant le thème de la laïcité. Celle-ci y est abordée sous ses différents aspects, notamment dans ses rapports avec la neutralité, la liberté religieuse et le pluralisme d'autre part. Le Conseil étudie ses modes d'application depuis cent ans en France, en faisant appel

notamment à des comparaisons avec des modèles étrangers de séparation du religieux et du politique.
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/044000121.pdf>

DIEDERICHS Olivier, TESSIER Arnaud, Inspection générale de l'administration (IGA), Ministère de l'Intérieur, **Rapport relatif au dialogue interreligieux et à la laïcité républicaine**, 2015. - 56 p.

L'inspection générale de l'administration (IGA) a été chargée par le ministre de l'intérieur, d'une mission visant à recenser les bonnes pratiques à l'initiative des collectivités locales ou de la société civile en matière de dialogue interreligieux. Si celui-ci n'est pas du ressort des pouvoirs publics, mais des cultes, l'Etat entend l'encourager, et le ministre demande à l'IGA de lui faire des propositions pour que, dans le respect des principes de subsidiarité et de laïcité, l'Etat les soutienne. Suite à ce recensement, les auteurs formulent 9 recommandations.

La mission a identifié des exemples significatifs - à Strasbourg et Lyon - où le dialogue interreligieux est fortement porté par les collectivités territoriales, et d'autres configurations, comme en région parisienne, en Moselle ou à Marseille, où l'État supplée déjà clairement, avec pragmatisme, à l'absence ou à l'insuffisance temporaires de la coordination par des autorités publiques décentralisées. Strasbourg et Lyon sont deux métropoles où le dialogue interreligieux présente deux caractéristiques assez proches : ce dialogue est ancien ; il est fortement soutenu par une ou plusieurs collectivités territoriales. Strasbourg présente à l'évidence une singularité supplémentaire, dans la mesure où l'Alsace est une terre concordataire, rompue de longue date aux relations institutionnelles entre l'État et les églises : le dialogue entre les religions elles-mêmes, ainsi que leur contribution active au « vivre-ensemble » y sont donc des réalités plus spontanément vivantes.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000788.pdf>

Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, **Laïcité et liberté religieuse – Recueil de textes et de jurisprudence**, Paris, Les éditions des journaux officiels, octobre 2011, 502 p.

Ce recueil de textes et de jurisprudence a pour objet de faire connaître l'ensemble des règles particulières concernant les principes de laïcité et de liberté religieuse, l'application de la laïcité dans les services publics, l'organisation des cultes et l'exercice des activités religieuses.

Observatoire de la Laïcité, **Rapport annuel de l'Observatoire de la laïcité 2015-2016**, Paris : Observatoire de la Laïcité, 2016, 458 p.

Ce troisième rapport annuel de l'Observatoire de la laïcité, s'inscrit dans le contexte, fait à la fois d'inquiétude et d'émotion, des attentats du 13 novembre 2015. Outre un état des lieux précis de l'application du principe de laïcité en France dans différents secteurs, le rapport réédite le « Rappel à la loi » à propos de la laïcité et du fait religieux (rappel de ce que la laïcité permet et de ce qu'elle interdit) , ainsi que les quatre guides pratiques réalisés par l'Observatoire depuis 2013 : Laïcité et collectivités locales ; Laïcité et gestion du fait religieux dans les structures socioéducatives ; Gestion du fait religieux dans l'entreprise privée ; Laïcité et gestion du fait religieux dans les établissements publics de santé.

Le rapport propose également son « Avis sur la laïcité et la gestion du fait religieux dans l'enseignement supérieur public » ; une synthèse des perceptions de la laïcité à l'étranger, un recueil des formations effectuées partout sur le territoire et fait état des nombreuses sollicitations adressées à l'Observatoire sur les règles d'application du principe de laïcité. Ce rapport revient ensuite sur le bilan des initiatives locales en faveur de la promotion de la laïcité dans l'ensemble des départements, sur l'état des lieux dans le secteur pénitentiaire, hospitalier, dans les Outre-mer, mais aussi sur les actions conduites par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

La question de la gestion du fait religieux dans l'entreprise privée est également traitée, avec en complément deux analyses spécifiques aux secteurs des arts et du sport.

Par ailleurs, l'Observatoire de la laïcité a auditionné les responsables : des principales religions en France, des principales obédiences maçonniques, des mouvements d'éducation populaire et d'associations promouvant la laïcité.

www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2016/06/rapport_annuel_odl_2015-2016.pdf

RICHARD Alain, **Rapport sur la loi visant à étendre l'obligation de neutralité aux structures privées en charge de la petite enfance et à assurer le respect du principe de laïcité**, Paris, Sénat, novembre 2011, 47 p.

<http://www.senat.fr/rap/l11-144/l11-1441.pdf>

STASI Bernard, Commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans la République, **Laïcité et République, rapport au président de la République**, Paris, La Documentation française, 2003, 166 p.

Installée officiellement le 3 juillet 2003, la commission de réflexion portant sur l'application du principe de laïcité dans la République, présidée par Bernard Stasi, a rendu ses conclusions au président de la République le 11 décembre 2003. Après avoir rappelé les conditions historiques de l'apparition de la

laïcité ainsi que le principe juridique qui a présidé à son application, la commission présente le résultat des nombreuses auditions effectuées auprès des acteurs concernés ainsi que les conclusions du débat et des comparaisons faites avec l'étranger. Elle réaffirme les principes de la laïcité dans l'école (interdiction des signes "ostensibles") mais aussi dans d'autres secteurs comme l'hôpital ou les prisons et elle insiste également sur la nécessité de garantir le respect de la diversité spirituelle. Ces rappels multiples ne peuvent se solder selon la commission que par l'adoption d'une loi.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/034000725.pdf>

OUTILS

Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (Adric), **Agir pour la laïcité dans un contexte de diversité culturelle : des idées reçues à une pratique citoyenne : un outil pour analyser et agir**, Paris, Adric, juin 2009, 61 p.

Guide méthodologique de la laïcité, aidant à la fois à clarifier la complexité liée à cette notion (rappels historiques, sens) et à trouver des solutions pour résoudre les conflits rencontrés dans les pratiques professionnelles. Cet outil peut être utilisé par les acteurs sociaux et les élus locaux, entre autres. Des exemples concrets, issus d'expériences de terrain, illustrent les parties théoriques, donnant des réponses ou l'idée de solutions possibles. Les champs d'action concernés sont le travail, l'enseignement, l'accueil et l'accompagnement des publics, la santé, les quartiers, les relations avec les collectivités locales.

BOUZAR Dounia, **Laïcité, égalité : guide à l'usage des professionnels**, Communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole, février 2014, 25 p.

Grenoble Alpes Métropole a organisé en 2011-2012 une formation-action en direction des professionnels des communes, associations et institutions de l'agglomération grenobloise, sur le thème de l'égalité et de la laïcité. Une trentaine de professionnels issus de diverses communes de l'agglomération, d'associations, d'institutions, ont donc pu se former et échanger sur ces questions. Parallèlement, trois séminaires ont été organisés à destination des élus et des acteurs associatifs. L'objectif était de répondre aux besoins qu'exprimaient ces divers acteurs, de mieux connaître le principe de laïcité et d'être formés à l'appliquer tout en respectant le cadre légal de non-discrimination. La Métro a choisi Dounia Bouzar, anthropologue du fait religieux et experte à l'Observatoire National de la laïcité ainsi qu'auprès du Conseil de l'Europe, pour mettre en place cette démarche.

Ce guide veut prouver qu'il est possible, dans le respect de la loi de 1905, d'appliquer à tous la laïcité de la même façon afin de garantir la cohésion sociale et la conception française des citoyens universels et égaux en droits et en devoirs.

http://www.lametro.fr/include/viewFile.php?idtf=8780&path=63%2F8780_291_Guide-Laicite_METRO_VF_web.pdf

BOUZAR Dounia, **Laïcité mode d'emploi. Cadre légal et solutions pratiques : 42 études de cas**, Paris, Eyrolles, octobre 2010, 175 p.

"La laïcité est un système juridique instauré pour que les français puissent tous ensemble avoir un destin commun, avec leurs identités multiples, variées, qui peuvent d'ailleurs évoluer". Au travers de 42 études de cas sur l'application de la laïcité, Dounia Bouzar fait le point sur la loi française et les différentes jurisprudences, dans le secteur public et le secteur privé : à l'école, à l'hôpital, à la cantine, au centre de loisirs, à la piscine, à la mairie, au travail. Surtout, elle donne des solutions concrètes pour aider à s'orienter, en répondant aux questions suivantes : Sur quels critères objectifs se baser pour répondre à une demande ? Comment communiquer sur ce sujet ? Comment concilier libertés individuelles et vivre ensemble ?

DEBRAY Régis, LESCHI Didier, **La laïcité au quotidien. Guide pratique**, Paris, Gallimard, janvier 2016, 160 p. (Collection Folio hors-série n° 6093)

Ce guide souhaite transcrire dans la pratique, sous une forme lisible et concise, des arrêts, avis, législations et recommandations d'experts et juristes qualifiés sur les questions de laïcité. Il précise comment intégrer le principe de laïcité dans la vie quotidienne. Il présente 38 cas pratiques, depuis A comme Aumônerie jusqu'à Z comme Zèle (en passant par Cantine scolaire, Cimetière, Cloches et Muezzin, Crèche de Noël, Département concordataire, Entreprises, Foulard, Injure et blasphème, Non-mixité, Services publics, Vues de l'étranger...), soumis à un examen précis et informé. Il s'agit pour ses auteurs d'énoncer en toute sérénité des règles de conduite pour « aider les élus, maires, fonctionnaires, religieux, responsables administratifs ou associatifs, simples citoyens, à mieux exercer une forme de cohabitation civilisée ».

SITOGRAPHIE

Assemblée Nationale - **Textes de références législatifs et réglementaires...**

<http://www.assemblee-nationale.fr/12/dossiers/laicite.asp#avoir>

Ceméa, Les Francas, Ligue de l'enseignement - **La laïcité à l'usage des éducateurs**

<http://www.laicite-educateurs.org>

Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) – Observatoire de la laïcité

Laïcité et collectivités territoriales

<http://video.cnfpt.fr/laicite>

Collectif « Ensemble on fait quoi ? » - Conférences-débats ; Cycle de conférences ; Outils pédagogiques ; Formations

<http://www.ensembleonfaitquoi.fr>

La Documentation française - **Dossier “La laïcité : débats 100 ans après la loi de 1905”**

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/laicite/index.shtml>

Institut Supérieur d'Étude des Religions et de la Laïcité (ISERL) - **Les mots de la laïcité**

<http://iserl.fr/index.php/films/dossier-laicite-video>

Ligue de l'Enseignement- **Commission Islam et Laïcité**

<http://www.islamlaicite.org/>

Observatoire de la laïcité

<http://www.gouvernement.fr/observatoire-de-la-laicite>

Observatoire des Religions et de la Laïcité (Bruxelles)

<http://www.o-re-la.org/>

Pays et Quartiers d'Aquitaine - **Dossier Ressources « Laïcité et Valeurs de la République »**

<http://www.pearltrees.com/infopqa/laicite-valeurs-republique/id15455977#1339>

Le Sceren/CNDP - **Dossier “Laïcité, valeur de l'école républicaine”**

<http://www2.cndp.fr/laicite/presentation.htm>

Sénat - **Dossier d'information “Laïcité : les débats au Sénat”**

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl03-209.html>

Blog de Jean BAUBEROT

<http://blogs.mediapart.fr/blog/jean-bauberot>

Qu'est-ce que le réseau RECI ?

Le Réseau **RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration)** est composé de structures intervenant dans le domaine de l'immigration, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Il a pour objectif de favoriser une **action collective et mutualisée dans le domaine de la production de connaissances autour de ces questions.**

Il bénéficie du soutien financier du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et de la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN) au sein du Ministère de l'Intérieur.

Le Réseau RECI assure la fonction de coordinateur national du **Portail européen sur l'intégration**. Il alimente ce portail par l'apport de connaissances, via un travail de veille documentaire, de repérage des acteurs et de capitalisation de « bonnes pratiques » dans le domaine de l'intégration : <https://ec.europa.eu/migrant-integration/>

Le Réseau RECI vous propose :

- La mise à disposition de ressources sous la forme d'une **base documentaire** accessible à tous, gratuitement : <http://biblio.reseau-reci.org>
- Un **panorama de presse**, en ligne, avec les dernières actualités sur l'immigration, l'intégration et la lutte contre les discriminations : <http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations>
- Des **notes et des documents de référence**, disponibles sur notre site internet (<http://reseau-reci.org/les-productions/>), avec parmi les plus récentes :
 - Les discriminations liées à l'origine réelle ou supposée dans le logement : état des savoirs - Note bibliographique documentée, novembre 2015
 - La prévention et la lutte contre les discriminations dans les contrats de ville, juin 2015
 - Point de vue sur... les politiques territoriales d'intégration, juin 2015
- L'organisation de **temps d'échanges et de séminaires** de réflexion.